



# SETTIMANALE CORSU D'INFORMAZIONE



AGRICULTURE - TRANSMISSION

# MÉRITER L'HÉRITAGE

Photo Claire Giudici

1,60€



LUTTE  
ANTISPÉCULATION  
«UNE PRIORITÉ  
POLITIQUE  
ABSOLUE» P8

ÉDITO P3 • OPINION P4  
POLITIQUE ASSEMBLÉE P22  
DETTI È FATTI P24  
SÉLECTION SORTIES P26  
ANNONCES LÉGALES P9



S E M P R ' À F I A N C ' À V O I

*L'emuzione  
hè sempre viva!*

I MUSEI  
DI  
CORSICA



Création : Gaëtan Laroche/Photo : MALA © CdC

LE RÉSEAU DES  
MUSÉES DE CORSE  
VOUS INVITE À

AIACCIU | ALERIA | BASTIA | CAURIA  
CORTI | CUCURUZZU | MERUSAGLIA | LIVIA  
LUCCIANA | SARTÈ

CULLETTMITÀ DI CORSICA  
COLLECTIVITÀ DE CORSE

[www.isula.corsica/musees](http://www.isula.corsica/musees)

## SOMMAIRE

OPINION

P4

AGRICULTURE **MÉRITER L'HÉRITAGE**

P5

FONCIER **L'ASSEMBLÉE VEUT AGIR**

P8



ANNONCES LÉGALES

P11

POLITIQUE **SESSION DE L'ASSEMBLÉE**

P22

DETTI È FATTI

P24

SÉLECTION DE SORTIES

P26

[f https://www.facebook.com/ICN.Informateur.Corse.Nouvelle](https://www.facebook.com/ICN.Informateur.Corse.Nouvelle)
[t https://twitter.com/IcnActu](https://twitter.com/IcnActu)


## Corsica tralasciata

Semi oramai avvezzi à ssu gennaru di cummenti da a parti di i prufizionali di u turisimu nant'à l'isula: «a staghjoni ùn hè micca bona». S'elli ùn sò micca tutti «Calimerò», sò quist'annu quantunqua, soca, di più numerosi ad avè fattu u custatu d'un mesi di lugliu menu bonu cà prima è à pinsà chì aostu ùn pudarà rimpattà u ritardu. Hôtels è campings mancu appena cumpletti, avviò chì ùn sò micca pieni: ci saria stata una calata di a fraquintazioni turistica pà u mesi scorsu. Un'affirmazioni chì hè stata incalcata calchi ghjornu fà, da un articulu di u ghjurnali Corse-Matin. Parechji raghjoni poni essa amintati pà spiegà una situazione simili. Si pò rimarcà chì i turisti cercani di sicuru i prezzi i più bassi è cambiani, pà sbuccacci, i so dati di ghjunta in Corsica. Passani di più in più, ùn hè più una surpresa dipoi un pezzu, da l'ufferti d'alloghji micca pruposti da prufizionali, ma piuttosto da i partitari, com'è nant'à AirBnB o Le Bon Coin. Si pensa dinò à unu di i rimprovari sempiterni, ma chì si pò capiscia largamenti, di i prufizionali di u turisimu: u prezzu di i trasporti. Poca bastunata pà francà u mari cù l'avviò è u battellu, aldilà di certi offerti di i low-coast. I prezzu ùn sò micca abbastanza attrattivi, à u cuntrariu di certi altri paesi in Mediterraniu. Malgradu què, u trafficu saria abbastanza stabuli di pettu à annu. L'argumentu «ùn c'hè più soldi» hè dinò avanzatu, frà altru missu in avanti da a crisi di i «Ghjilecchi gialli». Eppo, a calata di i sfarenti sciffri d'affari pò essa spiegata da una scelta di i turisti: stà durante un tempu più cortu par ùn spenda di più. A distinzioni Corsica ùn faria più sunnià? A pulitica missa in ballu da l'Agenza di u Turisimu di a Corsica in Francia è à l'internazionali pà prumova l'isula tuccherà i so limiti? Ferma oghji difficiuli di risponda à ss'intarrugazioni è certi si dumandani, podassi, s'ellu ùn saria, infini, micca un bè; da chì fà rifletta nant'à u mudellu economicu corsu è ciò chì u populu voli veramente com'è pulitica di sviluppu pà a so isula. Aspittaremi torna un mesi o dui pà tirà torna l'insignamenti d'una staghjoni chì, pocu impremi a so fini, cuntintarà à certi è dilludarà à l'altri... ■ Santu CASANOVA

ICN INFORMATEUR CORSE NOUVELLE ©

CorsicaPress Éditions SAS\*

Immeuble Marevista, 12, Quai des Martyrs, 20200 Bastia, Tél. 04 95 32 89 95  
Directeur de la publication – Rédacteur en chef: Paul Aurelli (04 95 32 89 95)

journal@icn-presse.corsica

BUREAU DE BASTIA 1, Rue Miot (2<sup>e</sup> étage), 20200 BASTIA

Tél. 04 95 32 04 40 Annonces légales Tél. 04 95 32 89 92

BUREAU D'AJACCIO – RÉDACTION 21, Cours Napoléon • BP 30059 • 20176 AJACCIO Cedex 1  
Tél. 04 95 32 89 95

RÉDACTION

• Elisabeth Milleliri • informateur.corse@orange.fr

• 1<sup>er</sup> secrétaire de rédaction (Ajaccio) Eric Patris• 1<sup>er</sup> secrétaire de rédaction (Bastia) P. Muzzarelli

\*Société locataire-gérante des titres et marques – Principaux associés: PA, PG, JFA, GA, PLO.

IMPRIMERIE AZ Diffusion 20600 Bastia

Dépôt légal Bastia CPPAP 0324 | 88773 • ISSN 2114 009

Membre du SPHR • Fondateur Louis Rioni •

P.R.

## I principelli

Tout comme Saint-Exupéry dans *Le Petit Prince*, j'aurais aimé commencer cet édito à la façon des contes de fées. J'aurais aimé dire : « *il était une fois une planète bleue qui était protégée, respectée* »... Mais la réalité, en la matière, n'est pas un conte, mais des faits, effets et méfaits.

Nous venons d'apprendre que le 29 juillet dernier nous avons franchi le «jour du dépassement de la Terre». Ce qui signifie que jusqu'au 31 décembre prochain, nous allons consommer des ressources que la nature n'a pas le temps de renouveler durant une année, que nos émissions de gaz à effet de serre ne pourront plus être absorbées par les mers, les océans, les forêts. Une irresponsabilité qui incombe à l'humanité tout entière, même si tous les hommes ne sont pas coupables de ce dépassement et de ses conséquences pour les générations futures. Une vie dès lors à crédit dont nous ne sommes pas totalement conscients, trop habitués à notre petit confort, nos habitudes d'ultra consommateurs.

Alors certains, plus jeunes, de plus en plus nombreux, décident si ce n'est de racheter notre dette, de tout faire pour la limiter. À l'instar de Greta Thunberg, cette jeune Suédoise d'à peine 16 ans qui, au grand dam de certains se sentant humiliés, exhorte les adultes à lutter contre le réchauffement climatique. Ou, comme ces deux petits Portovecchiais d'une dizaine d'années, Louis-Naël et Noam, qui sillonnent les rues d'une ville, dont la population a minima quadruple l'été, pour y ramasser les traces d'incivilités laissées sous forme de mégots, emballages et autres détritiques. Des enfants qu'il faut remercier pour leur geste gratuit mais riche d'enseignements. Des enfants qu'il faut mettre à l'honneur parce qu'ils nous rappellent que nous aussi l'avons été, enfants ! Des enfants que je trouve, comme dans *Le Petit Prince*, terriblement « indulgents envers les grandes personnes » que nous sommes ■ **Dominique PIETRI**

HUMEUR

## IL FALLAIT LE DIRE « La loi du plus fort, ce n'est plus la République »

C'est ce qu'a affirmé le 29 juillet - sans rire et sur Franceinfo - **Brune Poirson**, secrétaire d'État auprès de la ministre de la Transition écologique et solidaire. Cette digne personne évoquait les attaques visant les permanences Lrem, à propos desquelles les membres et soutiens du parti, qu'ils soient au nombre des caciques ou dans les rangs des petites mains, n'ont pas de mot assez dur. Le timing, 24 heures avant la découverte du corps de Steve Maia Caniço, était pour le moins malheureux, mais pas de son fait.

Sur le fond, «Baqueux», CRS et mobiles sont maintenant mondialement réputés pour faire impunément usage de la force contre des citoyens désarmés, leur palmarès -certains parleraient de tableau de chasse- en atteste.

Beaucoup desdits citoyens aimeraient que Mme Poirson leur fasse part de son opinion à ce sujet... Sans illusion aucune. ■ **EP**

## EN LIBERTÉ VIVA ZAPATA!

**Premières manifestations** d'une consommation immodérée de poulets aux hormones, les Français cocoricotisent sur les routes du Tour, caquettent à longueur de dîners de travail non officiels, se dressent sur leurs ergots au sein d'une Europe croupion. Les aigles, les faucons et ceux qui osent tout, planent dans leur inamovible superbe au dessus du Ceta et de ses nids de coucous cocufiés. D'autres s'efforcent de vivre éveillés leurs rêves les plus fous, en conquérants d'un inutile indispensable à la survie du genre humain. Les gens qui voient en Franky Zapata un doux dingue ne sont-ils pas les légataires universels de ceux qui ricanaient en découvrant, à la lecture de leur quotidien habituel, la première tentative de Clément Ader, en 1890, aux commandes de l'Éole, « *engin volant* » qui avait effectué un bond au dessus du sol sur une distance d'environ une trentaine de mètres ? On se prend alors à imaginer Napoléon présent à une démo de Zapata et de son Flyboard. Indubitablement conquis par le projet de cet homme volant se proposant de traverser la Manche, on imagine tout autant la rage de l'Empereur au constat de l'échec de la tentative. Lui qui, en 1805, avait assemblé à Boulogne-sur-mer l'Armée des côtes de l'Océan, en vue d'un débarquement en Grande-Bretagne; un rêve qu'il couvait depuis 1803. Une armée qui ne devait jamais atteindre Douvres, faute de moyens pour franchir la Manche. Pourtant, à défaut d'avoir une force navale [perdue corps et biens à Trafalgar] la France avait des cerveaux. Quatremère-Disjonval, ex-adjudant général réformé, était de ceux-là. Il avait rédigé un mémoire articulé autour d'arguments irréfutables pour proposer l'idée de dresser une certaine quantité de marsouins, destinés à porter sur leur dos quelques compagnies de tirailleurs. Dans la présentation de son projet, rien n'était omis. Pas plus la capture des marsouins par les marins du Camp de Boulogne que le dressage des captifs en bassins idoines, l'équipement de telles montures, la façon de bien passer brides et mors ou la bonne méthode pour rendre le marsouin-cheval insubmersible en lui ajoutant deux vessies entourées de liège. L'idée avait séduit Davout, alors responsable du futur débarquement chez les Godons. Avant que Napoléon n'y mette le holà. Sauvante ainsi la France du ridicule et contribuant grandement à la préservation des *Phocoena phocoena*. Les fans de l'Empereur trouveront dans cette décision une preuve de plus de son incomparable vista. Peut-être ignorent-ils ou veulent-ils occulter qu'à quelques temps de là, il avait reçu un certain Robert Fulton venu lui présenter ses inventions; à savoir, un bateau à aubes et un submersible baptisé le Nautilus. Fulton fut fermement invité à aller proposer ailleurs ses « *impostures de charlatan* ».

Nobody's perfect disent encore les descendants de ceux qui ne furent jamais envahis par l'Armée des côtes de l'Océan. ■

**Paulu-Santu MUSÈ-PUGLIESI**

TERRE DE LIENS CORSICA - TERRA DI U CUMUNU



# MÉRITER L'HÉRITAGE

*Depuis le XIX<sup>e</sup> siècle, le vignoble du Mont Saint-Jean, à Antisanti, propriété de la famille Pouyau, se transmettait de père en fils. Les temps changent, mais la tradition familiale perdure, tout en évoluant. Roger Pouyau a transmis le relais à sa fille Julia. Laquelle a su faire la preuve qu'elle n'était pas seulement une héritière désignée et qu'elle incarnait bel et bien la relève tant espérée.*



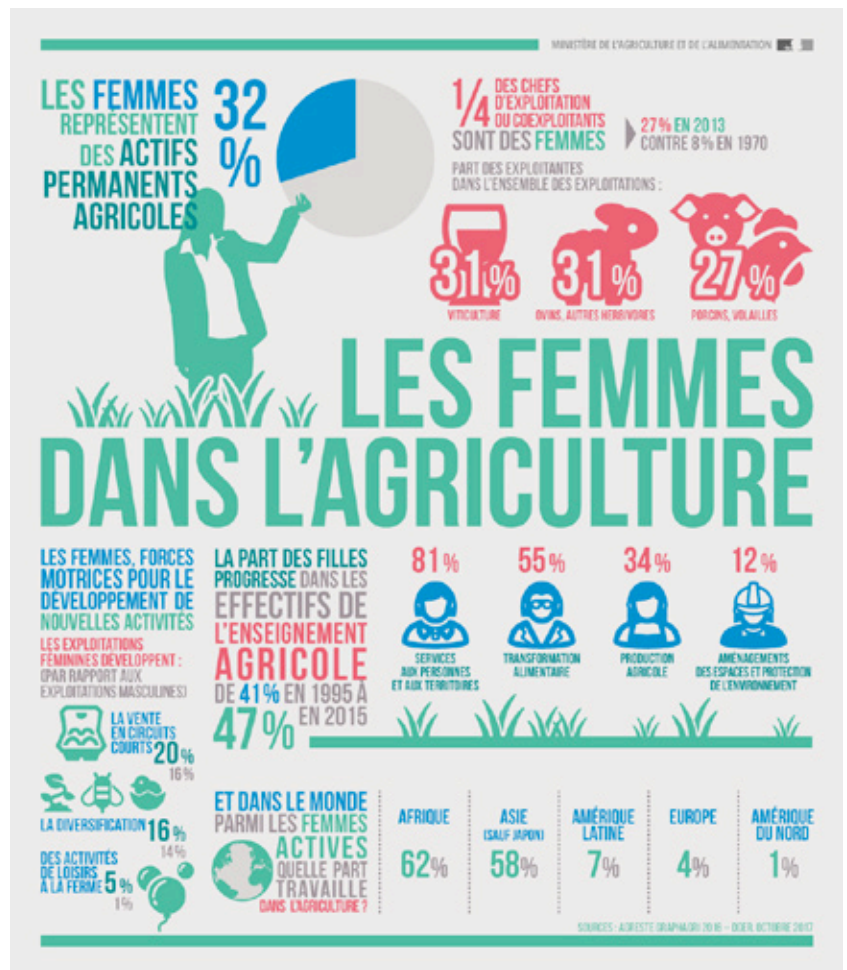
**U**n domaine agricole, c'est l'œuvre d'une vie. Quand l'heure de la retraite sonne, on ne quitte pas sa terre comme on quitte un bureau. Et, pour un jeune agriculteur, reprendre une exploitation, outre les complexités administratives et financières, n'est pas chose facile. Que dire alors quand on est une femme... En effet, même si le monde agricole se féminise, selon l'étude Les femmes dans l'agriculture réalisée par la MSA et publiée en juillet 2018, les chiffres restent stables depuis une dizaine d'années: à plus de 75%, les chefs d'exploitation sont des hommes, les domaines que les femmes ont en charge sont plus petits que ceux gérés par leurs homologues masculins et, souvent, la cheffe d'exploitation n'est autre que la conjointe de l'agriculteur qui vient de faire valoir ses droits à la retraite. Difficile, pénible physiquement, l'agriculture a longtemps été considérée comme un métier réservé aux garçons. Mais quand on allie la volonté à la passion, on sait faire céder les barrières: Julia Pouyau, jeune maman d'un petit Saveriu et vigneronne indépendante du Domaine du Mont Saint-Jean à Antisanti, près d'Aleria, a fait valoir ce choix.

Le Domaine du Mont Saint-Jean s'étend sur près de 120 hectares de coteaux. Les parcelles de vignes y sont protégées par la fraîcheur du maquis. Issu d'une longue lignée de vigneron, Roger Pouyau voyait l'heure de la retraite approcher, mais à qui allait-il pouvoir transmettre cette structure qu'il tient de ses parents, qu'il a su faire vivre et développer? «Il n'y a que les imbéciles qui ne changent pas d'avis, sourit-il. J'étais persuadé que la gestion d'une entreprise agricole comme celle-ci ne pouvait pas être une affaire de femmes. Il y en a de plus en plus dans la viticulture, mais elles ne sont pas majoritaires et je ne devais pas être le seul à penser comme ça... Il faut connaître la terre, les cépages, gérer les cultures, les tailles, les traitements, juger de la maturité des raisins, vinifier, faire l'embouteillage, numéroter les lots... mais ce n'est pas tout: le domaine est vaste, il y a les employés, les machines, le matériel, les stocks, la

commercialisation, la comptabilité, les normes de plus en plus rigoureuses... Il faut être d'une polyvalence absolue! Transmettre une telle somme de travail et de responsabilités à ma fille, j'avais du mal à l'envisager.»

Pourtant, le rêve de Julia se trouvait bien sur ces coteaux. «Toute petite, il n'y avait pas de plus grande joie pour moi que de venir sur l'exploitation. C'était bien plus beau qu'un parc d'attractions: imaginez, aux yeux d'un enfant, la hauteur des cuves, la taille des tracteurs, la longueur des rangs de vignes. Et la porte en bois de la cave... Tout me semblait immense! Un monde de géants à en donner le vertige! Et quand on me laissait participer à de petites tâches agricoles, comme j'étais contente!» Pour rester près de la terre, puisqu'on ne la voyait pas vigneronne, elle se disait que vétérinaire ce serait bien aussi. Finalement, elle a fait des études de droit notarial. «Ça ne se passait pas trop mal, mais c'est cette terre que j'avais dans le sang, ma vocation était ici.» Alors elle a su s'imposer.

À l'époque, le Domaine du Mont Saint-Jean travaillait directement avec la grande distribution. Si le nom du vigneron était indiqué, la production était vendue, sous marque distributeur, par le Groupe Cora. On en trouvait un peu partout, en France et en Europe, dans les hypermarchés de l'enseigne. «Faire de la marque distributeur impose beaucoup de contraintes, se souvient Roger Pouyau. Les contrôles sont très poussés, la traçabilité doit être irréprochable. Elle va de la vigne au labour, en passant par la main d'œuvre, les produits phytosanitaires employés dont les traces sont analysées au nanogramme près, les techniques de vinification, la mise en bouteille, tout...C'est contraignant, et il faut le reconnaître, parfois stressant. Ils vont chercher les moindres détails: on devait faire, par exemple, un plan de dératisation, avec analyse des techniques de capture, comptage des animaux attrapés et définition de la procédure d'élimination des cadavres. Quand j'ai dit, en plaisantant, que le plus simple était de ramener quelques chats, ils n'ont pas ri:



## « Une entreprise, ça ne s'hérite pas, ça se mérite »

ils m'ont demandé comment j'allais gérer les problèmes sanitaires liés à leur présence [poils, maladies, déjections...]. Il faut dire que le moindre accroc peut rejallir sur la marque. Ils ne veulent pas de mauvaise publicité. » Quand Julia a voulu entrer dans l'entreprise, c'est de ces contrôles qualité qu'on lui a demandé de se charger. Stricts, rigoureux, mais formateurs : « J'ai commencé à travailler à la cave en 2002. Tout ce qui était imposé à l'époque par les marques distributeurs est devenu la règle aujourd'hui. Je connais ces fonctionnements et même les logiciels que nous devons utiliser – tout étant désormais informatisé – je les maîtrise déjà. Je n'ai pas eu besoin de faire de stages. »

Mais ce n'est pas pour autant qu'elle connaissait finement la vigne et le vin. Ses premiers pas, dans ce domaine, elle les a faits dans la dégustation, en passant une certification. Là, on a découvert qu'elle avait de réelles compétences : « Même pour un professionnel comme moi, la dégustation ce n'est pas si évident, mais Julia, sur un vin, peut écrire des pages ! » souligne son père. Ensuite, elle a enchaîné les diplômes, en viticulture, œnologie, gestion, etc. Pourtant, dans une cave, il faut aussi se faire reconnaître. « Au début, on me disait qu'une femme n'avait rien à faire là, que j'allais faire tourner le vin. Il y a des superstitions qui ont la vie dure ! » Alors elle a passé ses diplômes professionnels, les certificats d'aptitude à la conduite en sécurité des tracteurs et machines agricoles, les Certiphyto pour l'utilisation des produits phytopharmaceutiques, etc. Outre celles qu'elle avait déjà, elle a passé les mêmes habilitations que ses ouvriers. « Le jour où ils ont vu que j'étais capable de conduire le tracteur dans notre parcelle la plus difficile, avec un fort dévers, j'ai vu leur regard changer. »

Puis elle a fait ses premières vendanges, avec ses contrôles de maturité, sa vinification, pour une cuvée Saveriu, en l'honneur de son fils. Un rouge, velouté comme l'étiquette qu'elle a choisi pour sa bouteille. Le domaine produit des vins en Indication géographique

protégée (IGP) « vins de Pays de l'île de Beauté » et en Appellation d'origine contrôlée (AOC) « Corse ». Une partie du vignoble est restructurée, mais de vieux pieds de vigne plantés par le grand-père sont encore là. Roger a privilégié les cépages traditionnels corses : niellucciu, sciaccarellu, vermentinu, en sachant y associer les meilleurs cépages continentaux acceptés dans les AOC locales (syrah, grenache, cinsault, etc.). Il a aussi travaillé à ressusciter de vieux cépages oubliés tel que l'aleaticu aux notes de rose. La situation, sur des coteaux entourés de maquis, la qualité du raisin vendangé, la maîtrise des rendements favorisent le degré et augmentent la typicité et le caractère du vin produit. Le conditionnement dans les chais, la mise en bouteille sont issus de la tradition familiale. Son Antisanticu, un rouge vieilli en fût, son Aleaticu Domaine du Mont Saint-Jean, 100% aleaticu, dont l'étiquette s'orne d'une rose rouge, sont connus et appréciés, de même que ses rosés et ses blancs Castellu Vecchiu. Au-delà d'un domaine, c'est une tradition qui est transmise à Julia, qui incarne la sixième génération. « C'est encore plus compliqué ! Être la fille de son père, être issue d'une aussi longue lignée, ce n'est pas rien. L'entreprise est déjà en place, mais il me faudra aller plus loin, comme mon père l'a fait avant moi, il me faudra continuer à faire vivre cette terre, marquer le vignoble de mon empreinte. » Respect de la nature avec un minimum de désherbage et de traitements, respect du savoir-faire familial, et renouvellement pourtant : « J'aime bien produire des blancs, ou des rosés qui sont très techniques, mais il me semble que ce terroir s'adapte bien au rouges, riches en caractère. C'est sans doute ce que je travaillerai avec le plus de plaisir. » Riches en caractère, comme elle. « Une entreprise ne s'hérite pas, elle se mérite, conclut Roger Pouyau. Moi je me destinais à l'optique. J'ai exercé ce métier, mais le retour à la terre a été plus fort. Julia a manifesté la même passion, la même volonté. » Et gagné le titre de vigneronne du Domaine du Mont Saint-Jean. ■ Claire Giudici

LUTTE ANTISPÉCULATION

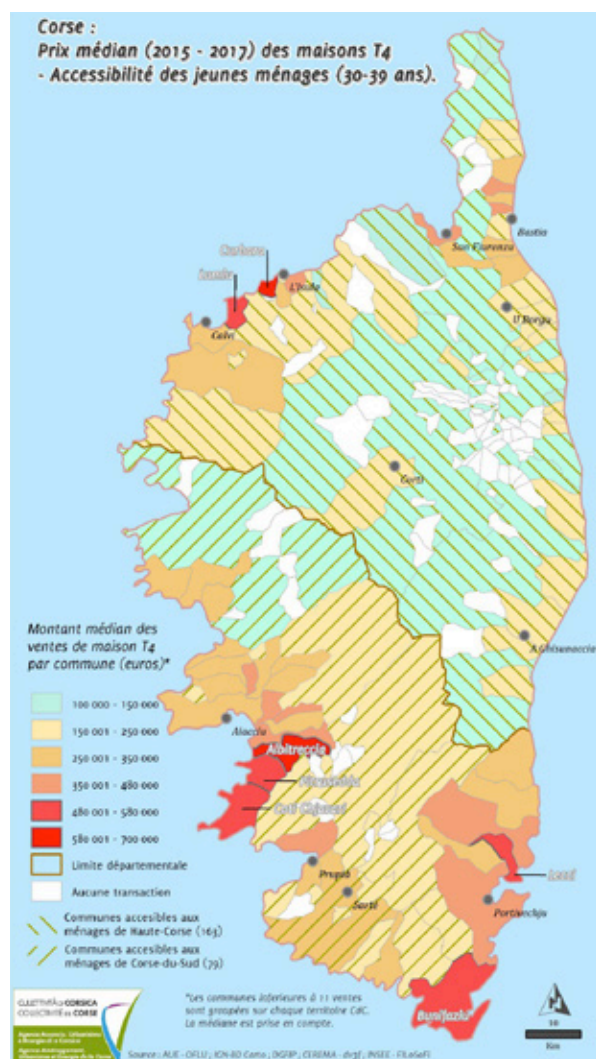
## « UNE PRIORITÉ POLITIQUE ABSOLUE »

**Jean Biancucci, président de l'AUE, a présenté le rapport réalisé sur les marchés fonciers et immobiliers.**

**De l'avis général, la situation est alarmante et il y a urgence à trouver des solutions.**

«Le tsunami est arrivé. Et nous nous retrouvons face à lui, sans aucun moyen pour le combattre» constatait Jean-Guy Talamoni, président de l'Assemblée de Corse, au vu du rapport détaillé sur les marchés fonciers et immobiliers réalisé par l'Agence d'aménagement, d'urbanisme et d'énergie de la Corse [AUE] et que Jean Biancucci a officiellement porté devant l'hémicycle. «C'est la première fois que nous disposons de données chiffrées précises et indiscutables», a-t-il souligné, en précisant que pour établir ce document plusieurs bases de données ont été croisées afin d'être au plus près de la réalité. Entrant dans le fond du rapport, il a tout d'abord mis en exergue une forte évolution des mutations à titre onéreux. «Celles-ci augmentent de près de 42% entre 2010 et 2017, alors que le PIB se limite à une progression de 17%. L'activité d'intermédiation immobilière et des secteurs associés augmente donc nettement plus vite que l'activité économique générale de l'île», a-t-il indiqué avant de s'intéresser à la hausse considérable du prix des terrains relevée dans la période 2006-2017. «On peut observer, concernant le prix moyen au mètre carré, qu'en France l'augmentation est de 68%. En Corse, il y a une progression de 138%. Les prix sont passés de 34€/m<sup>2</sup> à 81€/m<sup>2</sup>», a-t-il argué en déplorant: «Il faut considérer de manière très objective que la situation est alarmante. Si le prix du terrain en Corse augmente rapidement, il constitue une part croissante du coût de production du logement [...] Par ailleurs, sur la répartition par territoire, on doit constater que la pression foncière et immobilière est incontestable. Mais on observe que seulement 10% des communes concentrent l'essentiel de cette pression».

Le document se penche également sur l'accessibilité à la propriété, établie en relevant les prix médians d'un T4 et en les comparant à la capacité de financement des ménages. «Il y a des zones où 95% de la population ne peut plus accéder à la propriété», constatera avec amertume le président de l'AUE avant de lancer le débat. Dès lors, si l'ensemble des groupes s'accorde sur le fait que la situation est alarmante, les opinions divergent sur les solutions à mettre en place pour y remédier. Les trois groupes de la majorité plaident en effet, sans surprise, pour une mise en place rapide du statut de résident. «Ce n'est pas définitivement impossible en France. Il faut que nous soyons convaincus que cette possibilité existe», instillera Rosa Prosperi (Corsica Libera) tandis que Jean-François Casalta (PNC) appuie: «47% des habitations sont des résidences secondaires, soit le double de la moyenne nationale». Sur les bancs de l'opposition, le président de Per l'Avvene, Jean-Martin Mondoloni avance: «Même si le statut de résident devait voir le jour, ce ne sera pas demain matin. Les solutions doivent être multisectorielles car les causes sont multi factorielles». Du côté de l'autre groupe de droite, François-Xavier Ceccoli demande pour sa part à ce que les élus locaux récupèrent plus de compétences. Enfin, Jean-Charles Orsucci, président d'Andà per Dumane, lancera: «À Cozzano, le Président de la République nous a lancé le défi de récupérer la compétence pleine et entière de l'urbanisme. Là-dessus, il faut le prendre au mot». Gilles Simeoni, président de l'Exécutif constate un consensus, à tout le moins «sur l'essentiel du diagnostic: nous sommes dans une situation gravissime. Il y a des régions de Corse entières où des gens avec des revenus normaux ne peuvent plus accéder à la propriété [...] Mais cette situation qui s'est gravement détériorée depuis 10 ans a encore un potentiel d'aggravation insoupçonnable. Les réponses que nous devons apporter à ce problème sont constitutives d'une priorité politique absolue. La majorité doit prendre une initiative au début du mois de septembre. Il ne peut pas y avoir de réponse unique, c'est une évidence. Il faut conjuguer les efforts et les dispositifs». Le rapport a été adopté à l'unanimité. ■ Manon PERELLI



**Prix médian d'une maison T4 en Corse:**  
260 000€

**Prix médian d'une maison T4 en Haute-Corse:**  
215 000€

**Revenu médian du ménage (1,8 UC) de Haute-Corse:**  
30 902€

**Prix médian d'une maison T4 en Corse-du-Sud:**  
320 000€

**Revenu médian du ménage (1,8 UC) de Corse-du-Sud:**  
32 745€

**Capacité de financement arrondie ménage Haute-Corse:** 250 500€  
**ménage Corse-du-Sud:** 65 000€

Rapport disponible à l'adresse suivante:

<https://www.isula.corsica/assemblea/docs/rapports/2019E3241-Rapport-information-marches-fonciers-immobiliers-Corse.pdf>



ÉNERGIE

# FUTURE CENTRALE D'AJACCIO, QUEL DIMENSIONNEMENT?

Le 4 juillet dernier, le Premier ministre, Edouard Philippe et l'ex-ministre de la Transition écologique et solidaire, François de Rugy, étaient sur la plateforme de Vignola à Ajaccio où ils ont notamment réaffirmé l'objectif d'indépendance énergétique de la Corse à l'horizon 2050. Suite à cette visite, Petr'Antò Tomasi, président du groupe Corsica Libera, et Anne Tomasi, conseillère territoriale du Partitu di a nazione corsa, ont profité de la session de l'Assemblée de Corse du 26 juillet et de la séance de questions orales pour interroger le président de l'Agence d'aménagement d'urbanisme et d'énergie de la Corse (AUE) sur la future centrale d'Ajaccio et son dimensionnement. En effet, alors que la Programmation pluriannuelle de l'énergie (PPE) votée en 2015 actait la construction d'une centrale à cycle combiné gaz-vapeur de 250MW pour remplacer la centrale du Vazzino, il est désormais évoqué un redimensionnement de la capacité de la future centrale à 125MW. «*Il nous semble fondamental qu'une expertise scientifique vienne éclairer le débat*», a argué Petr'Antò Tomasi. Plus largement, les deux représentants de la majorité entendaient savoir comment envisager l'avenir énergétique de l'île suite aux annonces du gouvernement.

Jean Biancucci a tout d'abord posé qu'un accord en 10 points a fait consensus et donné lieu à un document signé par le président de l'Exécutif et François de Rugy. «*Il y a trois points pivots*», a-t-il expliqué, détaillant que ceux-ci concernent la mise en œuvre le plus rapidement possible les actions de maîtrise en demande d'énergie (MDE) ; la possibilité pour la collectivité de mieux piloter des actions structurantes dans les domaines de la rénovation globale et performante des logements collectifs et individuels, de la rénovation de l'éclairage public, de la filière bois-énergie, et de la filière solaire thermique ; et enfin qu'il est «*réaffirmé l'objectif de sortie définitive du fioul d'ici 2023*». Pour ce faire, a-t-il précisé, «*il a été convenu de mettre en œuvre une nouvelle centrale du Ricantu avec un juste dimensionnement pour garantir la sécurité d'approvisionnement énergétique de la Corse, sans pour autant freiner l'objectif de montée en puissance nécessaire des énergies renouvelables (EnR) et d'identifier le meilleur choix pour une alimentation en gaz de la Corse dès 2023*». Et d'ajouter que pour répondre à la problématique de juste dimensionnement de la centrale et mieux éclairer les choix proposés dans le cadre de la PPE, «*un courrier co-signé par le président de l'Exécutif et le ministre est transmis au président d'EDF afin de réaliser une étude précise et claire visant à se substituer au bilan prévisionnel de 2019 en retenant des hypothèses partagées : un rythme de développement de la MDE ambitieux, un développement renforcé de l'ensemble des filières EnR électriques, un développement du stockage dont la mise en service de la station de transfert d'énergie par pompage (Step) de Sampolo dès 2024, l'évolution du seuil de déconnection à 45% d'ici 2023, le développement du véhicule électrique, et le raccordement des bateaux à quai*». Un calendrier «*contraint et chargé, qui doit être et sera tenu*». ■ Manon PERELLI

EXPÉRIMENTATION TZCLD

## PEAUFINER LA CANDIDATURE

Alors que **précarité et chômage** sont plus que jamais prégnants sur l'île, la Corse continue de préparer au mieux sa candidature à l'expérimentation Territoire zéro chômeur de longue durée (TZCLD). Dans cette optique, le président de l'Assemblée de Corse, Jean-Guy Talamoni a présenté un rapport visant à prendre acte de la constitution de la commission ad hoc chargée de promouvoir la démarche en comité de suivi et d'évaluation des candidatures de la Corse et des territoires volontaires.

Pour rappel, cette expérimentation part du postulat «*qu'il est humainement et économiquement tout à fait possible de supprimer le chômage de longue durée à l'échelle des territoires*» et après une premier test sur 10 territoires, elle doit bientôt s'étendre à 100 nouveaux territoires, phase pour laquelle la Corse est candidate.

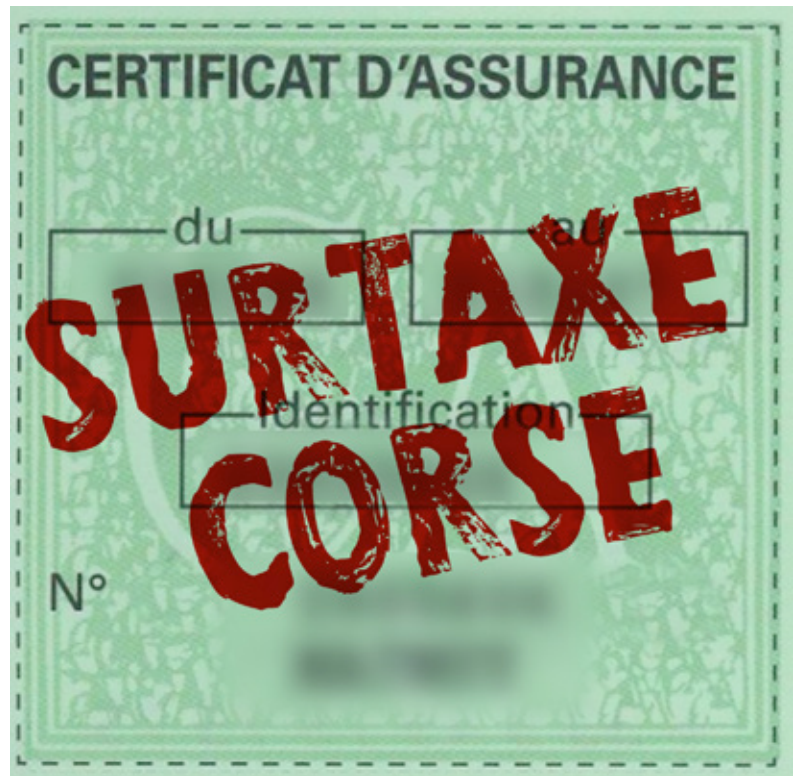
Insistant sur l'engagement de l'Assemblée de Corse «*pour faire en sorte que cette démarche soit largement partagée, en particulier par les élus locaux qui ont un rôle majeur à jouer en la matière*», Jean-Guy Talamoni a souligné que depuis la création de la commission ad hoc en juillet 2017, «*5 délibérations, 5 réunions de la commission ad hoc et 13 réunions dans les territoires*» ont eu lieu. «*Il convient de souligner que l'Assemblée de Corse a été précurseuse dans la mesure où, dès le début, elle a pensé l'expérimentation TZCLD au niveau de la totalité de son territoire. Désormais, de nombreuses collectivités s'inscrivent dans la même logique*», s'est-il par ailleurs réjoui en notant que la candidature de la Corse est envisagée à deux niveaux. «*Le territoire de programmation, le niveau «supra», est porté par la Collectivité de Corse. Celle-ci joue un rôle d'animateur, de coordinateur et de soutien en ingénierie de tous les territoires insulaires volontaires. Elle veille à l'harmonisation des démarches et s'assure que les candidatures respectent les critères d'éligibilité définis par l'association TZCLD. Le niveau «infra» qui correspond aux territoires de mise en œuvre, est porté par les comités de pilotages locaux. Les candidatures de ces territoires sont élaborées et animées par ces comités organisés à l'échelle soit des intercommunalités et des communes, soit d'autres zones pertinentes. Chaque comité de pilotage est responsable de son propre dossier de candidature*», a-t-il précisé, indiquant que le comité de suivi sera chargé de l'évaluation et de l'état d'avancement de la candidature de la Corse «*au niveau aussi bien infra que supra*». Le rapport a été adopté à l'unanimité. ■ Manon PERELLI



**TERRITOIRES  
ZÉRO CHÔMEUR  
DE LONGUE  
DURÉE**

# TARIFS DES ASSURANCES : REMÉDIER AUX CAUSES

**Le sujet n'est pas nouveau** mais avait été particulièrement remis en avant par les médias il y a quelque mois, suscitant une vague d'indignation. Lors de la session du 25 juillet dernier, Jeanne Stromboni conseillère territoriale du Partitu di a nazione corsa a voulu remobiliser l'Exécutif sur la problématique du prix des assurances de véhicules. Les tarifs des contrats d'assurance «*sont plus chers de 20 % en Corse que la moyenne nationale*» a-t-elle souligné en constatant que «*les causes invoquées par les compagnies d'assurance sont multiples et variées : accidentologie bien plus importante en Corse que sur le reste du territoire, incendies quasi quotidiens de véhicules stationnés, état du réseau routier, la sinistralité du territoire est ainsi un facteur plus que déterminant*». Aussi a-t-elle interpellé le président du Conseil exécutif sur la possibilité de «*mener une étude sur la pertinence des critères d'établissement des tarifs d'assurance en Corse, afin de saisir la légitimité fondée de ces différences de tarif et dans un second temps, espérer pouvoir les nuancer*». Confirmant «*un certain nombre de disparités tarifaires*», Gilles Simeoni a toutefois concédé que ceci «*est vrai au plan global sur tout le territoire français*» mais que la Corse «*se situe effectivement parmi les territoires les plus chers avec une moyenne de 581€ par an*». Pour tenter de diminuer cette moyenne, le président de l'Exécutif a tout d'abord proposé d'inscrire la question à l'une des prochaines sessions de travail de la conférence sociale, où les assureurs seraient invités afin «*d'avoir une discussion la plus éclairée possible*». Par ailleurs, a-t-il ajouté «*il y a aussi une façon peut-être de faire diminuer la cotisation, c'est de réfléchir aux causes invoquées dès lors qu'elles sont fondées*», pointant ainsi un travail à réaliser notamment en termes de prévention et d'amélioration du réseau routier afin de faire diminuer les accidents. ■ **Manon PERELLI**



SITE DE L'ALGA

## LE PUBLIC PAIE POUR L'AFTER

Le rapport, adopté, n'a pas été de ceux qui passionnent les foules ou font couler de l'encre. À bien y regarder, cependant, il constitue un indicateur intéressant pour ceux qui s'interrogent quant aux coûts que génère le tourisme pour l'ensemble de la population corse. Ainsi l'Assemblée de Corse s'est-elle prononcée en faveur d'une participation de la Collectivité de Corse (CdC) au financement de la réhabilitation écologique et paysagère de l'arrière-plage de l'Alga, sur la commune de Calvi et au cœur de la presqu'île de la Revellata. Un site classé «*d'importance communautaire*» et propriété du Conservatoire du littoral mais qui, pour autant, a été, rappelle le rapport soumis au vote des conseillers territoriaux, occupé «*par un établissement de plage récemment détruit*». En effet, au terme de plus de 15 ans de procédures (le premier jugement du tribunal administratif confirmant une occupation illégale du domaine public maritime et ordonnant la démolition et la remise en état des lieux remonte à avril 2003) la paillote Mar a Beach a in fine été démolie. Reste que cette construction et son exploitation «*illégales ont impacté le site dans sa globalité*» et qu'il faut désormais tenter de réparer ces préjudices. La CdC et le Conservatoire du littoral ont signé en octobre 2018 une convention-cadre de gestion des espaces appartenant au conservatoire. D'une durée de 6 ans, reconductible expressément une fois, elle prévoit notamment que la CdC peut participer au co-financement des études et des travaux d'aménagement entrepris par le Conservatoire du Littoral. Le coût de l'opération destinée à «*rendre son aspect naturel au site et organiser l'accueil du public de manière adaptée et respectueuse*» s'élève à 145 436 € avec une participation sollicitée auprès de la CdC à hauteur de 27,5 %. Soit un montant de 40 000 €. Pour une bonne cause et pour l'intérêt général, donc. Reste que la nécessité de cette opération tend à montrer que si le tourisme rapporte à quelques-uns, il a un coût pour tous les insulaires. Y compris ceux, nombreux, qui n'ont jamais fréquenté les soirées after de la paillote. Mais ne dit-on pas que l'important est de participer ? ■ **Elisabeth Milleliri**

## SOCIAL

### A Fondazione soutient l'OPH2C

Signature, le 30 juillet à Bastia, d'une convention de mécénat entre la fondation du Crédit Agricole de Corse, A Fondazione, et l'Office public de l'habitat de la Collectivité de Corse (OPH2C). Depuis sa création en 2012, A Fondazione a apporté son soutien financier à une quinzaine de projets et d'initiatives locales. Elle a notamment contribué au programme pour la sauvegarde de la châtaigneraie corse et la lutte contre le cynips, via une dotation 90 000 € sur 3 ans. De son côté, l'OPH2C, [ancien OPH2B, rattaché à la Collectivité de Corse depuis le 1er janvier 2018 par la loi NOTRe] est le second bailleur de Corse avec un parc de 3007 logements, répartis dans 27 communes de Haute-Corse. Il est cela dit le premier bailleur de l'île à répondre aux besoins des plus démunis : 50 % de ses attributions sont réservées aux ménages relevant du 1er quartile [alors que l'exigence faite par la Loi égalité et citoyenneté est de 25%]. L'essentiel de ses locataires relèvent de minimas sociaux, éligibles à l'APL, et ses loyers figurent parmi les plus bas de France. Le problème est que si «de par sa gestion passée» l'office accuse une forte vacance, certains des logements en principe disponibles sont difficilement livrables du fait de l'état dégradé laissé par l'ancien locataire, avec un coût trop élevé de remise en état immédiate. Dans le jargon interne, on appelle ces logements des «grottes» et leur remise en état retardée pèse sur la vacance et les finances de la structure. A Fondazione a donc décidé d'apporter son soutien aux deux offices publics de l'habitat de Corse pour leur permettre de réhabiliter plusieurs logements non ouverts à la location, en consacrant pour ce faire 80 000 € dont 15 000 € en provenance des salariés du Crédit Agricole de Corse qui se sont engagés dans une action de solidarité sur leur territoire en reversant une partie de leur prime au bénéfice d'associations locales, et de A Fondazione. Le montant alloué à l'OPH2C est donc de 40 000 €. Cette dotation va permettre la remise en état de 3 «grottes» [deux à Bastia, une à Olmeta di Tuda] fermées depuis 2 voire 3 ans, puis leur attribution à des familles à faible revenu. ■ PMP

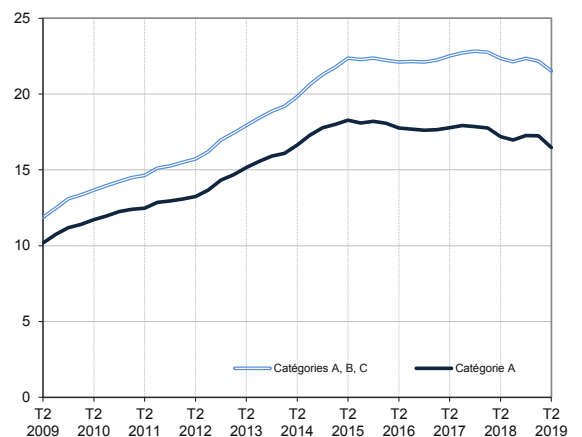
## EMPLOI

### Confirmation d'une embellie?

Au 2<sup>e</sup> trimestre 2019, le nombre de demandeurs d'emploi de catégories A, B, C est en baisse de 2,9 % sur 3 mois et de 3,7 % sur un an. Le nombre de demandeurs de catégorie A affiche quant à lui une décrue de 4,4 % sur le trimestre et de 4,1 % sur un an. La diminution des effectifs A, B, C sur un an est légèrement plus marquée en Haute-Corse [-3,9% contre - 3,5% en Corse-du-Sud]. Sur un trimestre, le nombre de demandeurs d'emploi en catégorie A diminue de 4 % pour les hommes [-4,4 % sur un an] et de 4,8 % pour les femmes [-3,9 % sur un an]. Pour les moins de 25 ans, cette baisse est de 4,4 % sur un trimestre et de 4,8 % sur un an, tandis qu'elle est de 4 % sur un trimestre et de 2,8 % sur un an pour les personnes âgées de 50 ans ou plus. On note également un -modeste- fléchissement du côté des demandeurs inscrits à Pôle emploi depuis un an ou plus : au 2<sup>e</sup> trimestre 2018, ils représentaient 32,1 % de l'effectif des demandeurs inscrits dans les catégories A, B et C, cette proportion est passée à 31,9% au 2<sup>e</sup> trimestre 2019. S'agissant des motifs de sortie de Pôle emploi, les reprises d'emploi déclarées sont en hausse tant sur un trimestre [+2,7%] que sur un an [+6,6%]. Mais la hausse la plus forte concerne cela dit les entrées en stage ou en formation, qui font un bond de 37,5% sur un trimestre et de 22% sur un an. De même, si les cessations d'inscription pour défaut d'actualisation [qui représentent toujours cela dit 28 % des motifs de sortie contre 37% pour la reprise d'emploi et 10,9% pour l'entrée en stage ou en formation] ont régressé de 3,4% sur un trimestre et de 4% sur un an, on observe une poussée des radiations administratives qui constituent 9,9 % des motifs de sortie : elles progressent de 7,1% sur un trimestre et de 11,1% sur un an. ■ NU

**Demandeurs d'emploi en catégories A et A, B, C en Corse**

En milliers, données corrigées des variations saisonnières et des jours ouvrables (CVS-CJO)



Source : Pôle emploi-Dares, STMT, traitements Dares.

**+54 %**

Les chiffres de la semaine

d'annulations et +15% de retards pour les vols au départ de la France après la première vague de canicule, a estimé Flightright. La plateforme de services en ligne spécialisée dans la défense et l'indemnisation des passagers aériens évalue à plus de 4 500 le nombre de vols retardés et annulés au départ de la France lors du 1<sup>er</sup> semestre 2019.

**7 000 €**

Les chiffres de la semaine

mensuels, après impôts : c'est le niveau de revenu minimum pour une personne appartenant à cette frange de 1% des Français les plus aisés, indique l'Observatoire des inégalités. La France arrive en deuxième position, juste après la Suisse (8 918 €), dans le classement des pays européens où les riches sont les plus riches.

**21 236**

Les chiffres de la semaine

immatriculations de voitures particulières neuves enregistrées par la préfecture de Corse au 2<sup>e</sup> trimestre 2019, soit une hausse de 2,8% par rapport à 2018 tandis qu'on observe un repli des achats [-3,2%] pour la France métropolitaine. Les voitures destinées à la location [courte et longue durées] représentent 80 % du stock de ces immatriculations.

TRANSPORTS/ENVIRONNEMENT

## PREMIER NAVIRE GNL POUR CORSICA LINEA



Phoyto DR

Le 25 juillet, la compagnie maritime Corsica linea a annoncé la signature d'un contrat avec le chantier naval italien Visentini, pour la construction de son premier navire neuf propulsé au gaz naturel liquéfié (GNL). Un carburant dont la combustion n'émet ni suie, ni poussière, ni fumée et dont l'utilisation, par rapport au diesel, permet de réduire les émissions de 90 % pour le soufre, 95 % pour les particules, 80 % pour l'oxyde d'azote (NOx) et de 15 à 25 % pour le CO2, tout en offrant de très bonnes performances de propulsion. Depuis l'entrée en vigueur, le 19 mai 2005, de l'annexe VI de la convention internationale pour la prévention de la pollution par les navires (Marpol) les armateurs doivent faire face à des normes de plus en plus contraignantes sur les émissions de gaz provenant de la combustion des moteurs diesels et des chaudières embarqués. L'annexe VI prévoit également la création par l'Organisation maritime internationale (Omi) de zones de contrôle d'émission (émission control area ou ECA en anglais) où les limites d'émission sont renforcées. Ainsi, dans l'éventualité de la création d'une zone ECA en Méditerranée, les navires fonctionnant au GNL sont assurés d'être conformes à la réglementation. Pour Pierre-Antoine Villanova, directeur général de la compagnie, l'acquisition d'un navire utilisant ce type de carburant constitue «une avancée majeure pour notre compagnie en termes de verdissement de sa flotte. Le choix du GNL ancre Corsica linea dans un mouvement de transport maritime durable en Méditerranée, grâce aux qualités environnementales probantes de ce carburant. Ce navire sera le premier navire au GNL à assurer des traversées Corse-Continent. Enfin, notre engagement sur la voie du GNL et d'une transition énergétique forte renforce notre capacité à travailler avec l'ensemble des acteurs maritimes à Marseille comme en Corse». Ce navire roulier à passagers dont la livraison est prévue en 2022 offrira une capacité d'accueil de 650 passagers, 2560 mètres linéaires de fret et 150 places véhicules sur un car-deck dédié, pour une longueur de 206 mètres. Sa vitesse de service annoncée est de 23 nœuds. Outre sa propulsion, il aura pour spécificité d'être doté de chaudières et de groupes électrogènes fonctionnant également au GNL. Si le coût n'a pas été précisé, le financement de cet investissement sera assuré par le Groupe Crédit Agricole, sous le pilotage du Crédit Agricole de la Corse. ■ NU

TRANSPORTS/EUROPE

## UNE LIGNE RÉGULIÈRE AJACCIO-PORTO

Après avoir, dans un premier temps, mis en place des vols charters à l'occasion de fêtes telles que Noël ou Pâques puis un programme estival de vols entre la Corse et le Portugal, la compagnie Air Corsica vient d'étoffer son réseau international avec la création d'une ligne régulière Ajaccio-Porto. Une initiative qui répond aux attentes de l'importante communauté portugaise installée en Corse mais aussi, de manière plus générale, à la forte demande de l'ensemble de la clientèle insulaire pour des mini séjours en Europe et notamment vers le Portugal, tout au long de l'année. Selon l'étude de marché menée par Air Corsica et complétée par les données fournies par Aria Voyages, agence partenaire de la compagnie, il apparaît qu'une majorité de la communauté portugaise réside entre Ajaccio et Porto Vecchio et que 90% des membres de celle-ci sont originaires de la ville de Porto et de ses environs. Le choix d'ouvrir une ligne Ajaccio-Porto allait donc de soi. Cela étant, a indiqué Air Corsica, la Haute-Corse révèle aussi un potentiel de clientèle non négligeable, ce qui laisse présager une diversification de la desserte au départ de l'aéroport de Bastia-Poretta dans un second temps. Pour l'heure, la compagnie a annoncé le déploiement de 11700 sièges sur Ajaccio-Porto, entre le 12 avril 2019 et le 8 mars 2020, avec un tarif de départ fixé à 149€ TTC pour un aller-simple en vol direct (2h15 de vol sur Airbus A320). Les vols sont commercialisés par Air Corsica ainsi que par toutes les agences de voyages en Corse et au Portugal, l'agence partenaire Aria Voyage proposant également des formules «packages» comprenant le vol et l'hébergement pour des courts séjours. L'ouverture de cette ligne offre également une opportunité de valoriser l'aéroport d'Ajaccio, en tant que point de correspondance vers Porto pour les passagers au départ des aéroports continentaux desservis par Air Corsica. ■ PMP

Phoyto DR



# La sélection de la rédaction

## Aleria a Rumana

Décrites pour la première fois par Prosper Mérimée, après son voyage d'inspection en Corse de 1839, les ruines de la cité antique d'Aleria ne feront l'objet de fouilles importantes que bien plus tard. Les premières sont entreprises entre 1955 et 1960 par Jean Jehasse et aboutissent notamment à la mise au jour du Forum et des quartiers associés constituant le cœur administratif, commercial et religieux de cette ville qui, délimitée par un rempart encore visible au sud-est et par la forte déclivité naturelle à l'ouest et au nord, occupe une superficie d'environ 11 hectares. Si la présence romaine y semble effective dès la fin du III<sup>e</sup> siècle avant notre ère, Aleria et son territoire connaîtront trois colonisations successives, dues à Sylla vers -81, César en -46, puis, aux alentours de -32, Octave qui, devenu par la suite le premier empereur romain sous le nom d'Auguste, fait de la ville la capitale politique de la province de Corse et la base d'un détachement de la Classis Misensis, flotte militaire impériale chargée de surveiller et défendre la Méditerranée occidentale. La ville et son territoire s'adonnent par ailleurs au commerce de produits locaux, notamment les huîtres en saumure à Diana ou encore la production de vin, comme en témoignent les récentes recherches sur le proche site de Mare-Stagnu. Aleria évoluera jusqu'à l'Antiquité tardive et connaîtra ainsi de nombreuses modifications et reprises visibles sur les bâtiments ou sur l'organisation générale de ses axes de circulation internes. D'un point de vue archéologique, elle semble avoir connu un déclin progressif à partir du IV<sup>e</sup> siècle de notre ère, sans que le site soit totalement abandonné pour autant : à la fin du VI<sup>e</sup> siècle, une lettre du pape Grégoire le Grand y confirme la présence d'un évêché. Puis, au XIV<sup>e</sup> siècle, sous l'autorité de la République de Gênes les ruines seront exploitées avec le recyclage ou le remploi d'éléments architecturaux. Depuis fin 2003, la Collectivité de Corse est propriétaire du site et y a engagé, à compter de 2012, la reprise des activités scientifiques. Plus récemment, un Programme collectif de recherches (PCR) intégrant l'étude de l'ensemble archéologique [ville/musée/nécropole] au territoire d'Aleria et à sa façade maritime [sites sous-marins], a été mis en place afin de mieux connaître l'histoire et l'archéologie du site antique. Reste qu'aujourd'hui, devant ces ruines arasées, les visiteurs peuvent parfois avoir quelque difficulté à se représenter le quotidien des habitants d'Aleria, à appréhender leurs us, coutumes croyances et rites. Aussi cette exposition vise-t-elle à leur apporter des éléments de réponse en mettant en avant les spécificités d'Aleria dans la romanité, son identité, la nature et l'importance de son rayonnement régional et extrarégional. Elle présente plus de 200 objets ou ensembles d'objets [épigraphies sur marbre, éléments usuels de la vie quotidienne, mobiliers funéraires] découverts sur le site de la ville antique ou découverts lors des fouilles récentes de la nécropole de Lamaghjone.

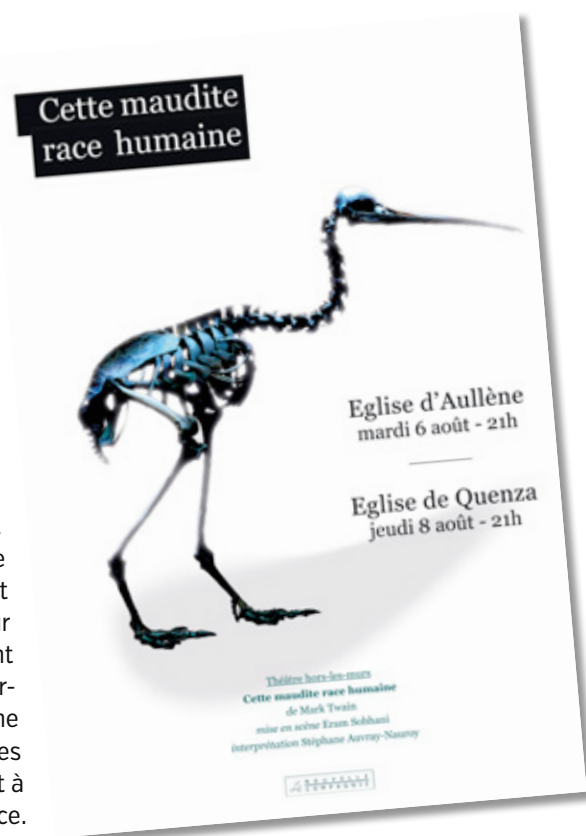


Jusqu'au 3 novembre. Musée d'archéologie d'Aleria. ☎ 04 95 57 00 92

## Cette maudite race humaine

«L'homme est l'animal raisonnable, comme on dit toujours? Son histoire que je viens d'esquisser me prouve que l'homme est l'animal déraisonnable. Son histoire, c'est l'histoire d'un maniaque. Il est en vérité d'une incurable bêtise.» Ainsi s'exprimait Marc Twain, au soir de sa vie, dans *Cette maudite race humaine*, recueil de cinq textes qui ne furent publiés qu'après sa mort et qui, il y a peu encore, n'avaient encore jamais été édités en France. Il est vrai que Twain y jugeait sévèrement les Français, plus durement encore qu'il ne jugeait le reste de l'humanité, ce qui n'est pas peu dire. Toutefois, l'ouvrage a été traduit en français et publié l'an passé par Actes Sud. Tour à tour, Twain s'y interroge sur le mode scientifique afin de déterminer si le monde a été créé pour l'homme; convoque un tribunal où les différentes espèces sont appelées à se juger les unes les autres; commente du Zola; philosophe sur Dieu et sur l'homme. Et toujours se prend à désespérer de «L'animal inférieur» qu'est l'humain à ses yeux, jusqu'à parvenir à la conclusion que «nous sommes descendus et avons dégénéré depuis quelque ancêtre lointain [...] tout le long de la grand-route de la pure innocence, jusqu'à atteindre le fin fond de l'évolution, que l'on nommera l'être humain. Plus bas que nous, rien.» Qui aime bien châtie bien? Pas sûr... Reste que les mots de Twain se prêtent à la lecture théâtralisée ou à l'adaptation pour la scène. L'idée a séduit La nouvelle compagnie, fondée en 2009 à Saint Denis autour du comédien et metteur en scène Eram Sobhani, qui a produit ce spectacle grâce, notamment, à un financement participatif, dans le but de le présenter hors-les-murs, loin des théâtres, pour aller chercher un public peu habitué à fréquenter les salles de spectacle. Dans une mise en scène d'Eram Sobhani, Stéphane Auvray-Nauroy prête sa voix à Mark Twain, assenant quelques réflexions souvent drôles et toujours bien senties qui, alors que tant de choses invitent à s'interroger sur ce que nous avons fait de ce monde, sont plus que jamais de circonstance.

Le 6 août, 21h, à l'église d'Aullène. Le 8 août, 21h à l'église de Quenza. ☎ 04 95 78 47 93 & www.alta-rocca.com





**DU 30 AOÛT  
AU 8 SEPTEMBRE**

**SHOWROOM - PLUS DE 30 SPAS EXPOSÉS**

# PORTES OUVERTES

**SPAS, SAUNAS, HAMMAMS  
PISCINES**



**Vous** vivez en Centre-Corse, dans le Cap, la région de Bonifacio ou le Sartenaï?

**Vous** avez une bonne connaissance de la vie publique, culturelle, associative et sportive dans votre bassin de vie?

**Vous** souhaitez mettre en lumière les initiatives qui y voient le jour?

**Vous** aimez écrire et/ou prendre des photos?

**L'ICN recherche ses correspondants locaux.**

Écrivez-nous: [journal@icn-presse.corsica](mailto:journal@icn-presse.corsica)



## TOUS LES PRODUITS FRAIS & SURGELÉS DE LA MER

Pêche locale - Coquillages - Crustacés

DEPUIS 1994, UNE ÉQUIPE AGUERRIE  
AUX MÉTIERS DE BOUCHE À VOTRE SERVICE



Du plaisir de déguster des produits simples, beaux et de qualité et du désir de partager ce moment de bonheur est née notre gamme «PRESTIGE».

Nous avons sélectionné pour vous des produits uniques élaborés par des artisans au savoir-faire incontestable. Caviars, saumons fumés, truffes, épicerie fine...



Découvrez également nos gammes "Corse" & "Sélection"



Livraisons sur toute la Corse

idealfrais-corse@wanadoo.fr - Fax : 04 95 10 04 33  
Immeuble Pazzo di Borgo  
Entrée A Chemin de Loretto - 20090 - AJACCIO

Tél. 06 84 54 20 98 - 04 95 10 04 44

## LE SAVIEZ-VOUS ?

Ventes, cessions d'entreprises  
et fonds de commerce.  
Actulégales.fr publie chaque  
jour les meilleures opportunités.

Actulégales.fr, avec votre journal

**Actulegales.fr**

Tous les jours, toutes les annonces légales entreprises